

Accord d'Agadir : Un instrument pour dynamiser la coopération arabo-arabe

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-11-2007 21:42:10

L'Accord d'Agadir est un véritable instrument de nature à dynamiser la coopération économique entre les pays arabes, a souligné mercredi à Casablanca, Abdelatif Maâzouz, ministre du Commerce extérieur.

Dans une allocution, lue en son nom, à l'ouverture d'un séminaire sur les opportunités qu'offre l'Accord d'Agadir, le ministre a indiqué que cet accord devra, à long terme, favoriser la coordination des politiques macro-économiques et sectorielles des pays signataires, à savoir le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie, notamment dans les domaines du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'industrie, de la fiscalité, des finances, des services et de la douane, outre sa contribution à l'harmonisation des législations dans le domaine économique des pays signataires.

Ces pays, a-t-il tenu à souligner, disposent d'un potentiel matériel et humain leur permettant de relever les défis de la mondialisation et des grands groupements économiques.

La mise en place d'une zone de libre-échange (ZLE) entre les quatre pays, a-t-il poursuivi, constitue aussi une contribution aux efforts déployés pour l'établissement d'un marché arabe commun et un grand pas dans la perspective des échéances de 2010 relatives à la création d'une ZLE arabo-méditerranéenne.

Le ministre a appelé les opérateurs économiques privés à profiter des avantages qu'offre cet accord, d'autant plus que les termes de la Déclaration d'Agadir stipulent, entre autres, l'application des règles d'origine arabo-méditerranéennes qui sont conformes aux règles d'origine euro-méditerranéennes.

Pour sa part, Farid Tounsi, président exécutif de l'Unité technique de l'Accord d'Agadir, a passé en revue les grandes étapes franchies par cette unité chargée d'élaborer une étude sur les possibilités de complémentarité, de cumul d'origine et d'intégration sectorielle des pays signataires.

Il a précisé, à cet égard, que deux études sont déjà en cours dans les domaines de l'industrie automobiles, du textile et de l'habillement.

Quant à M. Driss Houat, président de l'Association des Chambres du commerce, d'industrie et de services au Maroc, il a indiqué que l'Accord d'Agadir vise à renforcer la coopération Sud-Sud, invitant les acteurs du secteur privé à tirer profit des opportunités offertes par chacun des pays signataires.

Pour Mohamed Saadi de l'Association marocaine des exportateurs (Asmex), l'accord d'Agadir représente un outil efficace pour accompagner les mutations économiques régionales et internationales.

Cette rencontre, qui réunit un panel d'hommes d'affaires, de décideurs, d'industriels, d'exportateurs,

constitue une occasion pour les représentants du secteur privé pour exprimer leurs vues, leurs attentes et leurs suggestions, afin de mieux tirer profit du contenu de cet Accord, entré en vigueur le 27 mars dernier.

MAP